

Sous-comité du CA au CSFP

Le 19 mars 2021

20h (TN) - 19h30 (Labrador)

Sous-comité des Finances

PARTICIPANTS: Kim Christianson, Denis Michaud, Charly Mini, Peter Smith, Daniel Taïeb

ABSENT : Brian Lee

Résolution/CSFP/20mars2021/1004¹

Situation globale :

DGA :

La situation est très positive du fait d'un contexte extraordinaire : on dépense moins d'argent car beaucoup d'activités n'ont pas eu lieu et les déplacements ont été stoppés. Nous avons réalisé des économies majeures sur les frais de fonctionnement: les frais juridiques, les déplacements, les rénovations, les dépenses d'énergie...

Grâce à cela, la balance est désormais excédentaire de 166 000\$. Cela nous aide à remonter la pente fiscale et rembourser le déficit facilité par l'élimination de certains passifs par le gouvernement. La gestion des remboursements a été très bien gérée par Mme Anne-Sophie Haven. Un surplus est souhaitable mais il doit être limité. Nous devons en profiter pour tenter de mettre une partie des sommes de côté pour les prochaines années.

DGE :

Étant donné qu'il n'y a pas eu de déplacements et très peu d'activités, nous avons fait des ajustements. La DGE a rencontré le ministre. Nous avons 1,047 millions \$ à dépenser avant le 30 juin. Attention, les chiffres finaux vont probablement changer.

¹ Rapport présenté à l'oral le lendemain lors de la réunion du CA du 20 mars 2021 et adopté

Démarrage de l'École virtuelle :

Il n'a pas été approuvé. Le gouvernement ne peut pas financer le projet lui-même mais pourra financer son étude de faisabilité. Le temps restant avant la date limite ne permettant pas de réaliser l'étude, il faudra l'entrer dans un prochain budget.

Refonte du site web :

Budget : 40 000\$

Fonds PLOÉ :

Beaucoup de matériel informatique a pu être acheté avec les financements PLOÉ (ainsi que des frais de déménagement de certains employés).

Le Gouvernement provincial souligne que les dépenses faites doivent répondre à des besoins « nécessaires ». Si elles ne le sont pas nous devons trouver des fonds ailleurs (comme avec les PLOÉ). Toutefois, les fonds des PLOÉ sont eux aussi encadrés : ils doivent être directement en rapport avec la francophonie.

Rénovations :

Pour ce type de dépenses, c'est « Transport et infrastructures » qui finance directement.

Élections :

Dès qu'un ministre est nommé il faudra le rencontrer.
